



CHUSCLAN (Gard) — Le Pont sur la Cèze

CHUSCLAN



Edit. La

CHUSCLAN (Gard) — Pont - Entrée de Pays

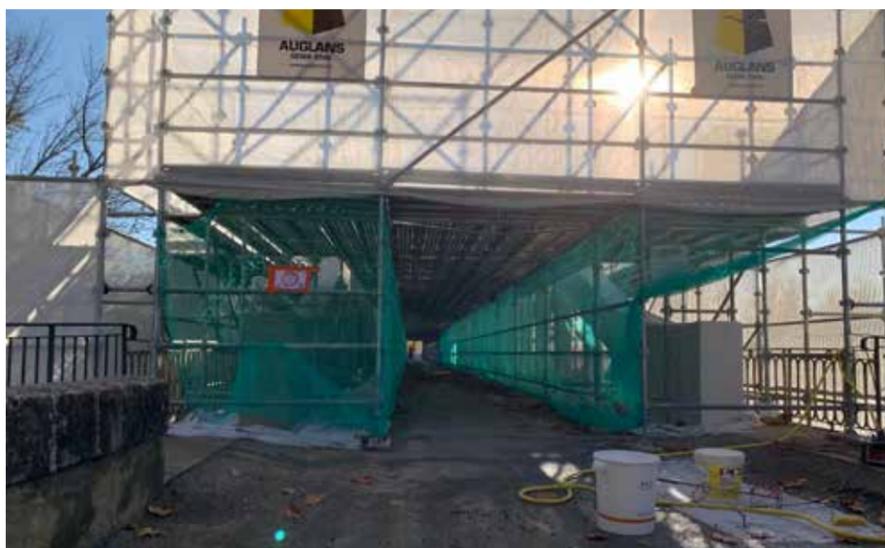


HOMMAGES	p. 4-5
CONSEILLERS MUNICIPAUX	p. 6-7
DÉLIBÉRATIONS CONSEILS MUNICIPAUX	p. 8-9
BUDGET MUNICIPAL 2020	p. 10-11
MÉDIATHÈQUE	p. 12-13
ETAT CIVIL	p. 14
ACTUALITÉS DE LA COMMUNE	p. 15-17
PRÉVENTION DES RISQUES	p. 18-25
VIE ASSOCIATIVE	p. 26-43
Les Amis de Gicon	p. 27
Entre Chusclan et Pissila	p. 28-29
Tennis Club de Chusclan	p. 30
Cèze Danse	p. 31
Chuscl'en Forme	p. 32
Les Pattes Actives	p. 32
Club Taurin Lou Misträou	p. 33
APE	p. 34
La Belle Époque	p. 34
Sociétés de Chasse	p. 35
Ensemble Vocal Monticant	p. 35
Entrons dans leur danse	p. 36
Les Marmottes Chusclanaises	p. 37
Terres et Formes	p. 38-39
Sculpt'Art	p. 40-41
Les Vendanges de l'Histoire	p. 42-43
AGENDA	p. 44

L'IMAGÉ

Notre Pont se refait une santé et une beauté !

Le Conseil Départemental a attaqué le 12 octobre dernier les travaux de rénovation nécessaires.



Le Mot du 1er Adjoint

L'année 2020 se termine comme elle avait commencé, dans la tristesse et la peur.

La deuxième vague du coronavirus a été autant, sinon plus, destructrice que la première. Ayons une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher, ou pour ceux qui n'ont plus de travail et qui se trouvent, en cette période de fêtes, devant d'énormes difficultés.

Car, n'oublions pas que Noël est une fête religieuse, mais aussi la fête des enfants et des familles qui se retrouvent en cette occasion.

Tout le travail réalisé par les associations pour faire vivre le village a été anéanti par les décisions gouvernementales ou préfectorales. Des mesures, certes nécessaires afin de limiter la propagation du virus, mais qui ont empêché la tenue de manifestations habituelles dans notre village : Vendanges de l'histoire ; Fête et randonnée des primeurs ; Repas des anciens ; Noël des enfants

Merci à tous les présidents d'associations et à tous les bénévoles qui, j'en suis sûr, se remettront à l'œuvre lorsque cet épisode « Coronavirus » ne sera plus qu'un mauvais souvenir.....

Une autre manifestation, à laquelle nous tenions, n'a pas eu lieu, je veux parler de l'hommage républicain qui devait être rendu à Louis, notre ancien maire. Ce n'est que partie remise.

Après une longue interruption, la première tranche du chemin de la Combe de Carmignan a pu être achevée. La deuxième tranche va débuter dans quelque temps. Malgré la gêne occasionnée, vous avez fait preuve de patience. Nous allons faire le maximum pour faciliter la circulation dans le village et limiter les désagréments liés à cette situation complexe à laquelle s'ajoute la fermeture du pont.

Enfin, un grand merci au personnel communal et notamment l'équipe scolaire (personnel et enseignants) pour son professionnalisme permettant d'accueillir en toute sécurité nos chers bambins.

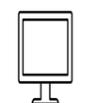
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons une année 2021 bien meilleure.

Serge Barbe.

Pour suivre les dernières infos du village !



www.chusclan.fr



Les panneaux lumineux
(place de la Mairie et parking de l'école)



Page Facebook : Chusclan



Cedralis : vous êtes nouveaux arrivants ou vous ne recevez pas les messages d'alerte téléphonique >> inscrivez-vous en Mairie, afin de bénéficier du Système d'Alerte et d'Informations aux populations en cas de risques naturels, chimiques, radiologiques ou sanitaires.



Hommages



Louis,

Aujourd'hui, tu nous quittes, laissant un grand vide aussi terrible que douloureux au sein de notre commune. Toi qui avais pris l'habitude d'être toujours un peu en retard dans nos réunions et rendez-vous, aujourd'hui tu nous as pris de vitesse en arrivant le premier. Mais là, c'est pour l'éternité.

Unanimement estimé et respecté, tu resteras à jamais une personnalité marquante, celles qui font la richesse de l'institution communale.

Nous avons été fiers de travailler à tes côtés, toi qui incarnais si bien l'image de notre village, jusqu'à en devenir une figure emblématique. 43 ans de vie communale, 20 ans maire, à l'aube d'un huitième mandat. Le destin en a décidé autrement.

Pour tous les chusclanais et au-delà, tu n'étais pas Monsieur Chinieu, Monsieur le Maire, mais tout simplement Louis avec un grand L.

Après tes études à l'école primaire de Chusclan où tu étais déjà le premier, tu as effectué tes études secondaires au collège La Salle en Avignon où tu as acquis une solide formation. C'était aussi l'époque du football le dimanche à Chusclan où tu revenais tous les week-ends et là aussi, tu avais de sacrées qualités.

De retour à Chusclan, ton papa trop tôt décédé, tu décides de te consacrer à l'exploitation familiale où, tu seras à l'époque précurseur dans la culture de l'asperge, du kiwi, des cerisiers et bien sûr de la vigne, pour te passionner ensuite à l'approche de la retraite, pour la culture de l'olivier.

Aujourd'hui, malgré tes activités professionnelles que tu avais modérées et ton immense engagement pour ta commune, tu avais encore le temps d'un week-end à l'automne d'effectuer la cueillette des champignons dans les cévennes avec Catherine ou taquiner la truite le moment venu, te rendre aussi aux Costières pour supporter le Nîmes Olympique.

Généreux, infatigable, effacé, modeste et discret dans ton comportement, tu avais les qualités de ne jamais te mettre en avant. La marque d'un homme intelligent que tu étais.

Aujourd'hui, c'est le copain, ton ami, ton 1er adjoint, qui en ce jour de deuil pour l'ensemble des habitants de la commune, a la lourde tâche d'assurer à Catherine ta compagne, Carole, Fanny, Claire, Marion, Julie et toute ta famille, la profonde sympathie de toute l'équipe municipale.

C'est avec une profonde émotion que je rends hommage à la mémoire d'un homme aussi humble que généreux et profondément attaché à sa commune qui gardera de lui un souvenir impérissable.

Au moment de te dire Adieu Louis, je vais employer un mot qui te ressemble : Adessias Louis

Bernard Charmasson

Aimé THERME,



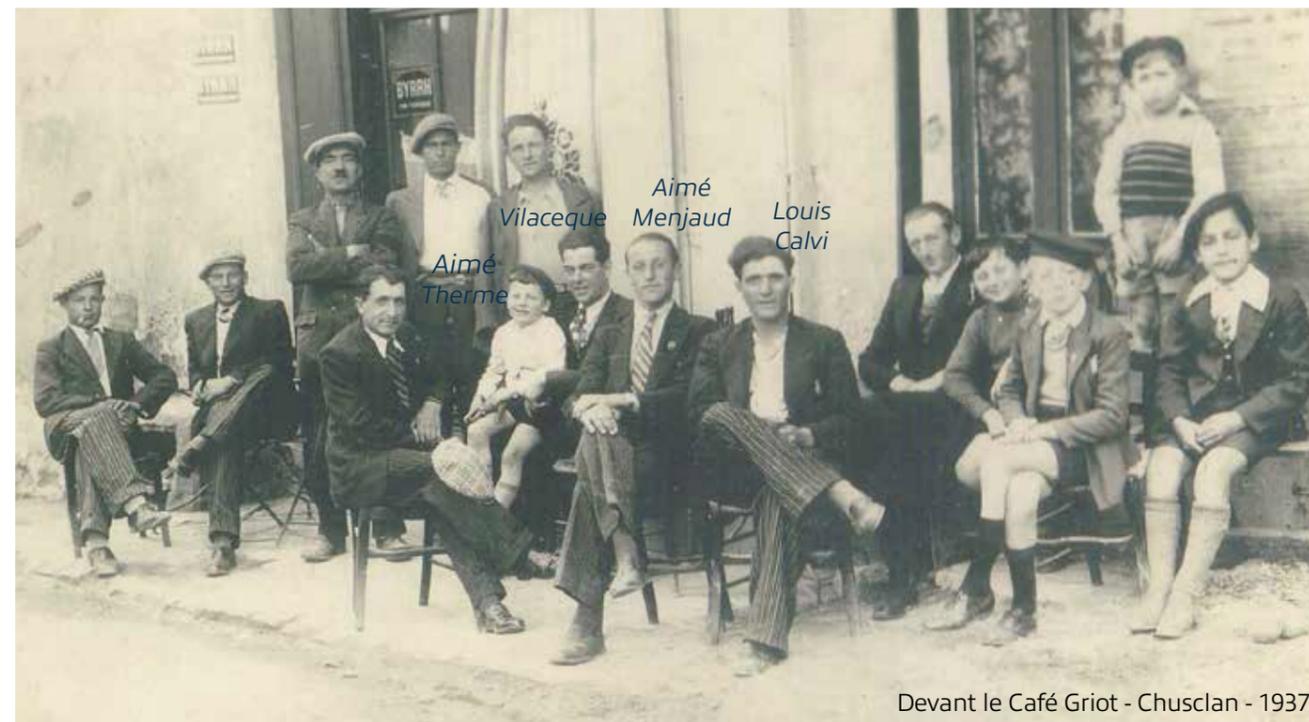
L'enfant du pays, né le 4 juillet 1928, est décédé le 2 février 2020 à l'âge de 91 ans.

En 1946, il a contribué à la relance de la société de farandoles, L'Hirondelle Chusclanaise, avec douze autres jeunes Chusclanais et leur maître de danses, Fernand Bousquet. Il a participé aux diverses fêtes votives et concours de farandoles de la région durant plusieurs années. Aimé s'est marié avec Jeanne et ont eu trois filles.

Viticulteur, passionné par son métier, il était amoureux de la terre et du travail bien fait. En 1962, il est entré au conseil d'administration de la cave coopérative de Chusclan.

Il s'est investi dans le football, la chasse et la municipalité pendant de nombreuses années. Il a été élu Conseiller Municipal en 1971, puis Adjoint au Maire de 1977 à 2001.

Il appartenait à la compagnie de la Côtes-du-rhône gardoise et il portait la robe bleue et or avec beaucoup de fierté



Devant le Café Griot - Chusclan - 1937

HOMMAGE A LOUIS CHINIEU

Un hommage républicain sera rendu à Louis CHINIEU, conseiller municipal de 1977 à 1989, adjoint de 1989 à 2001 et maire de notre village pendant 20 ans le samedi 3 octobre à partir de 11h à la salle multiculturelle.



Conseillers Municipaux

Découvrez-en un peu plus sur les 13 membres du Conseil Municipal.



Pascal Peyrière

Maire

Né dans les 60's à Chusclan, il est agent de maîtrise et passionné de course à pied, vélo et ski. Il habite depuis 22 ans à Chusclan.

Être élu... pourquoi ?

Administrer la collectivité dans l'intérêt des citoyens.

Ton lieu préféré ?

Le centre historique du village... Il est superbe.

Un mot pour résumer Louis : Altruisme



Serge Barbe

Premier Adjoint

Né dans les 50's, il est retraité de l'enseignement mais toujours vigneron et passionné de pétanque, de chasse et de ski. Il vit depuis 45 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

La Rue du Ruisseau car j'y passe tous les jours.

Être élu... pourquoi ?

Poursuivre mon engagement auprès des Chusclanais.

Un mot pour résumer Louis : Générosité



Daniel Volle

Deuxième Adjoint

Né dans les 50's à Chusclan, il est retraité et passionné de chasse, de la nature et des chiens.

Être élu... pourquoi ?

Par amour pour ma commune.

Ton lieu préféré ?

La dent de Marcoule pour le panorama que cet endroit offre.

Un mot pour résumer Louis : Passionné



Loïc Czarneki

Troisième Adjoint

Né dans les 70's, il est ingénieur et passionné de cyclisme, voyages et de nouvelles technologies. Il vit depuis 40 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

Le petit bois face au camping... où j'ai donné mes premiers coups de pédales.

Être élue... pourquoi ?

C'est une grande responsabilité qui va me permettre de comprendre l'envers du décor, ses rouages, ses contraintes. J'ai envie de m'impliquer dans la vie du village et d'en améliorer son quotidien.

Un mot pour résumer Louis : Entier



Aurélie Breyse

Quatrième Adjointe

« Femme des 80's », elle est aide soignante et passionnée de nature, de films et de voyages. Elle vit à Chusclan 'la Capitale' depuis toujours et pour longtemps.

Ton lieu préféré ?

L'ancien centre Gabriel Arnaud pour tous les souvenirs, les moments +/- lointains, privés ou publics...

Être élue... pourquoi ?

Comprendre le fonctionnement de mon village et le développer dans tous les domaines tout en gardant son charme, son âme, son authenticité. Être disponible et à l'écoute des habitants.

Un mot pour résumer Louis : Loyauté



Michel Bouchard

Conseiller délégué

Né dans les 50's à Chusclan, il est passionné de rando montagne, ski, voyages...

Être élu... pourquoi ?

Etre acteur plutôt que spectateur dans la vie de mon village

Ton lieu préféré ?

Sur les rochers au nord du village pour avoir sous les yeux ma commune et ses paysages

Un mot pour résumer Louis : Générosité



Fabien Charmasson

Conseiller

Né dans les 80's à Chusclan, il est agent technique à la CNR et passionné de foot, de trail et de sa famille 'pardi' !

Être élu... pourquoi ?

L'envie d'agir pour ma commune, pour ceux qui y vivent et la font vivre !

Ton lieu préféré ?

Rue de Surville... La maison de mon enfance...

Un mot pour résumer Louis : Terroir



Emily Feuillade

Conseillère

Née dans les 80's, elle est actuellement en formation en agriculture biologique en gérant parallèlement sa micro-entreprise 'Les créations de maman renard'. Passionnée de jardinage, des podcasts de France Culture et de temps libres. Elle vit depuis 3 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

Le Chemin Neuf pour la vue.

Être élue... pourquoi ?

Par devoir civique.

Un mot pour résumer Louis : Constance



Camille Moulinet

Conseillère

Née dans les 80's, elle est chargée de communication et passionnée de sports, voyages et de gastronomie. Elle vit depuis 25 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

Croisement de Monticaut & Ch. de la Mâle... Ma vue préférée du village au coucher de soleil !

Être élue... pourquoi ?

Prendre part à des décisions qui comptent pour le quotidien et le futur de Chusclan. Imaginer et développer des projets originaux. Créer ou recréer du lien entre les talents du village.

Un mot pour résumer Louis : Généreux



Patricia Brunel

Conseillère déléguée

Née à la fin des 70's, elle est Conseillère Agronomique Préconisateur et passionnée de nature, de gastronomie et d'oenologie. Elle vit depuis 21 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

Le Château de Gicon car la vue y est magnifique et qu'il est chargé d'histoires.

Un mot pour résumer Louis : AMOUREUX (de la terre, de Chusclan et ses habitants)

Être élue... pourquoi ?

En toute transparence : pour faire plaisir à Louis. En toute humilité : pour poursuivre le travail en cours, pour continuer l'embellissement du village et pour améliorer le quotidien des Chusclanais.



Sandrine Girard

Conseillère

Née dans les 70's, elle est mère au foyer et passionnée de montagne, de nature et de marche. Elle vit depuis 21 ans à Chusclan.

Ton lieu préféré ?

La place du village quand elle est animée le matin

Un mot pour résumer Louis : Dévoué

Être élue... pourquoi ?

Me montrer bienveillante envers ma commune et ses habitants. Mais aussi préserver et perpétuer notre patrimoine.



Benjamin Filliung

Conseiller

Né dans les 80's à Chusclan, il est viticulteur et passionné de vin, de pêche et d'automobile.

Ton lieu préféré ?

La rue de la mairie. Là où tout a commencé... au restaurant de mes parents la 'Table du Père Bridaine'

Un mot pour résumer Louis : Bon vivant

Être élu... pourquoi ?

Etre un acteur dans le développement de mon village, là où je suis né, et où j'exerce mon métier de viticulteur. La viticulture, un atout indispensable et primordial pour notre village afin de perpétuer notre patrimoine.



Julie Rouquet

Conseillère

Née dans les 80's à Chusclan, elle est clerc de notaire et passionnée de couture (elle a même sa propre marque).

Ton lieu préféré ?

L'arrêt de bus en face de l'école que l'on appelait 'La Vierge'... souvenirs d'ados !

Un mot pour résumer Louis : (Immense) Savoir

Être élue... pourquoi ?

Me donner à fond pour mon village natal.



Conseils Municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE SUR LES PROJETS

UNE VISION POLITIQUE



UN PROJET



DES DÉCISIONS



UNE RÉALISATION



DES ACTIONS

Découvrez un extrait des délibérations prises par le Conseil Municipal.

SÉCURISER

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Autorisation au Maire à signer la proposition de prestations de modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 mars 2012 modifiés les 20 janvier 2014 et 26 mai 2016.

Le coût de la prestation s'élève à 22 320,00 €

Etude hydrogéomorphologique du ruissellement – identification des zones inondables par approche HGM.

Réalisation d'une cartographie hydrogéomorphologique du ruissellement et d'un règlement en vue de remplacer la donnée EXZEKO pour un montant de 8 010.00 €

Etude relatives à la déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité du PLU – Projet de bâtiment CYCLIFE

Réalisation des étude relatives à la déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité du PLU – Projet de bâtiment CYCLIFE pour un montant de 9 360 €

Refus de transfert de la compétence PLU et documents d'urbanisme à la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

EMBELLIR

Demande de subvention – programme 2020 - CHUSCLAN - SECTEUR 8 - Génie Civil du réseau téléphonique - Quartier Les Abeilles

Ce projet s'élève à 5 000€ HT soit 6 000,00 €

Demande de subvention – programme 2020 - CHUSCLAN - SECTEUR 8 - Mise en discrétion du réseau basse tension du Quartier des Abeilles.

Ce projet s'élève à 46 603,76 € HT soit 55 924,51 €

ADAPTER

Evolution nécessaires du PLU

IRRIGUER

Plan de financement travaux investissement ASA IT3C – financement part adhérent

Coût du financement de la part adhérent pour notre commune : 73 959.52€

ECONOMISER

Adhésion à un groupement de commande pour 'l'achat d'énergies, de fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique'

Collecte et valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie)

Signature d'une convention entre le syndicat mixte d'électricité du Gard et notre commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie

Demande d'attribution du fonds de concours 2018 et 2019 pour les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public – Passage à l'éclairage LED – centre village

Le montant estimatif des travaux s'élève à 86 728.80 € TTC.

Le financement est prévu de la façon suivante :

- Fonds de concours 2018 : 10 220 €
- Fonds de concours 2019 : 10 090 €
- Autofinancement : 52 191.81 € HT



Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations des Conseils Municipaux sur www.chusclan.fr > mairie > conseils municipaux

TRANSFÉRER

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'assainissement de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'eau de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) exerce la compétence « eau » sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2020.

Une convention de gestion a été signée entre la CAGR et la mairie de CHUSCLAN

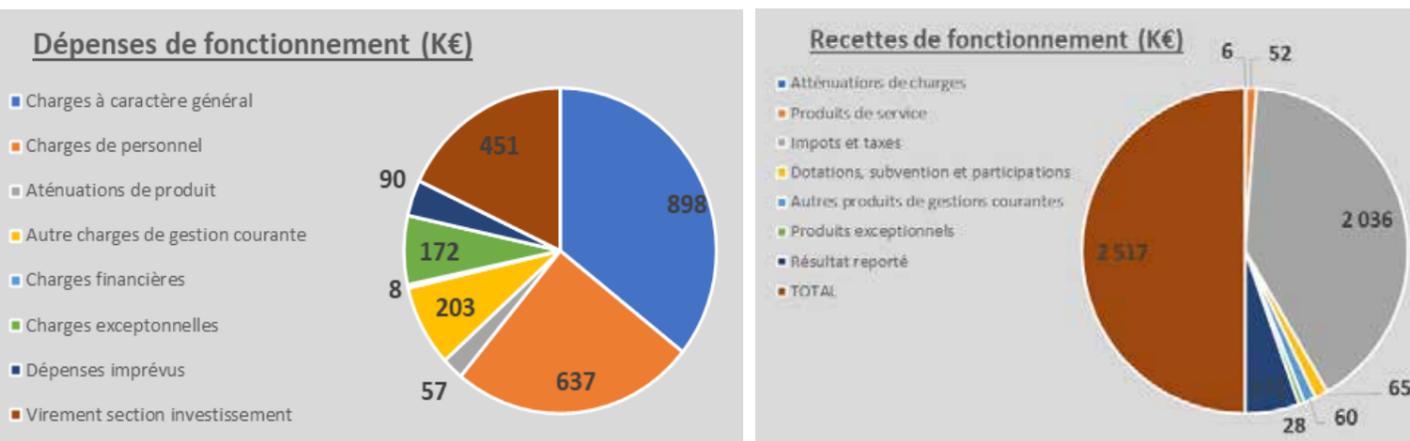
SOUTENIR

Don en faveur des communes sinistrées / participation à la cagnotte « Solidarité Rurale Inondations 19/09/2020 »



BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT



FISCALITE : Maintien des TAUX en 2020

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATI	
	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate
2014	3,61%	11,80%	11%	15,62%	40,16%	45,16%
2015	3,61%	12,00%	11%	15,69%	40,16%	45,28%
2016	3,61%	12,16%	11%	15,62%	40,16%	45,38%
2017	3,61%	12,24%	13,16%	15,42%	40,16%	43,70%
2018	3,61%	Statistiques non disponible	13,16%	Statistiques non disponible	40,16%	Statistiques non disponible
2019	3,61%		13,16%		40,16%	
2020	3,61%		13,16%		40,16%	

A SAVOIR ...

Refonte de la fiscalité locale et la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation introduites par la loi de finances pour 2020 : l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale (appelée « taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) ») et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette refonte de la fiscalité locale entrera progressivement en vigueur entre 2020 et 2023.

Les communes continueront, au cours de cet exercice, à percevoir le produit de la taxe d'habitation :

2020 : 1 157 996 €

INVESTISSEMENT

Un budget de 2 211 000€

Dépenses

Aménagement Combe de Carmignan
sécurisation / voirie

550 000€

Travaux Ecole / Climatisation / modernisation
informatique / peinture et réfection sol classe
GS/CP / aménagement ludothèque

55 000€

Ancien Centre Gabriel ARNAUD
Démolition et aménagement des espaces

300 000€

Réseau pluvial chemin Combe Carmignan du
Camping les Bergassons au chemin des sablets

150 000€

Enfouissement réseaux EP et Téléphone

330 000€

Achat de terrains pour élargissement voiries

78 000€

Remplacement Eclairage Public
de l'ensemble du village par des Leds

87 000€

Création système vidéoprotection

132 000€

Mise aux normes seuil de Chusclan

72 000€

Remboursement de la dette
(emprunt investissement)

87 000€

Dépenses imprévues

53 000€

Recettes

Virement de la section de fonctionnement
Economies de fonctionnement pour
+ de capacité d'investissent

451 000€

Excédent de fonctionnement de N-1

532 000€

FCTVA

Fonds de compensation de la taxe
sur la valeur ajoutée

57 000€

Remboursement budget annexe
lotissement

254 000€

Taxe aménagement

44 000€

Médiathèque

NOUVEAUTÉS

”

En ces temps si particuliers, nous tenons à rendre hommage à deux personnes.

Tout d'abord à Louis que nous remercions pour l'entière confiance qu'il nous a accordée pour la gestion de la médiathèque tout au long de ces années à la tête de la mairie.

Ensuite, à Yolande Dabonneville qui s'en est allée le Jeudi de l'Ascension. Elle était une bénévole très assidue depuis 1990, suite au décès prématuré de son mari, Michel, fondateur de la bibliothèque. Elle était une fan de bandes dessinées, elle adorait les lys, la couleur bleu, les voyages, skier, faire du parapente bref elle croquait la vie. Son originalité, son dynamisme et son sacré sens de l'humour vont beaucoup nous manquer.



État Civil



BIENVENUE

Mathieu BERTRAND,
le 10 juillet

Léon LAUQUE,
le 11 juillet

Mattéï LAGARDE,
le 5 août

Chelsea QUETTIREUX,
le 20 août

Eve DUCHOSAL,
le 8 septembre



FÉLICITATIONS

Marie-Claire DURAND et Erwan ARGENSON,
le 8 août



CONDOLÉANCES

Paul BOURRIAMME,
le 31 juillet

Isabelle CHAPAT,
le 15 août

Jacqueline TANT,
le 31 octobre

Jean-Louis TAVAN,
le 5 novembre

Un nouveau Boulanger à Chusclan

Suite au départ de notre boulanger, il était nécessaire de préserver ce commerce essentiel au cœur de notre Village.

Nous avons pu compter sur l'énergie de M. Bernard CHARMASSON, alors Maire par intérim, pour œuvrer à la recherche de toutes les solutions

qui permettraient d'éviter une discontinuité de cette activité.

Un local situé 6 rue du père Bridaine, a été mis à disposition de M. Mickael POLGE, qui a repris la Boulangerie du Village, le temps nécessaire à la réalisation de travaux de rénovation.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger et nous vous invitons à le retrouver du lundi au samedi de 7h00 à 12h00...





Actualités de la Commune

COVID-19

Durant la crise sanitaire, la Mairie a essayé de réagir le plus rapidement possible...

En effet, notre regretté maire Louis Chinieu a commandé rapidement la fabrication locale de masques de protection lavable pour chaque foyer chusclanais.

De plus, nous avons mis en place une écoute, une visite et une aide, notamment pour les courses, des personnes les plus vulnérables. Trois habitants ont pu bénéficier de cette aide.

Enfin, il y a eu la distribution des masques fabriqués par l'entreprise 'Les tissages de Charlieu' financés par l'Agglomération du Gard Rhodanien.

TRAVAUX

Sécurisation Chemin de la Combe de Carmignan 'du parking des écoles au chemin des Rogations'

Carmignan « du parking des écoles au chemin des Rogations » seront terminés début aout.

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté le planning prévisionnel des travaux.

La tranche relative à la voirie du parking des écoles, initialement planifiée au cours des vacances scolaires de Pâques, a dû être reportée aux vacances scolaires d'été.

Les conteneurs verres et papiers situés au niveau du parking des écoles, vont être déplacés et enterrés sur le parking créé Chemin de la Combe de Carmignan. Ces conteneurs qui devaient initialement être livrés le 15 juillet, ne le seront qu'en semaine 36. Pour cette raison, les travaux du parking ne peuvent être terminés. Ils ne seront finalisés qu'après la mise en place de ceux ci.

On vous remercie tous de votre compréhension et de votre patience face au désagrément occasionné par ces travaux.

Chemin Combe de Carmignan 'du Camping Les Bergassons au Chemin des Sablets'

Il est prévu la mise en discrétion des réseaux, la réalisation d'un ruisseau le long du chemin canalisant les eaux de pluie pour éviter la dégradation de la route, suivi de la réfection de la voirie. Ces travaux sont budgétisés depuis 2018 mais la commune s'est heurtée à de nombreux obstacles administratifs et juridiques qui sont en voie d'être franchis.

ESPACE GABRIEL ARNAUD

Le centre socio culturel Gabriel ARNAUD Chemin de la Combe de Carmignan a été démoli.

Un espace de vie va être aménagé à cet emplacement. Cet espace sera nommé 'Espace Gabriel ARNAUD' pour rendre hommage au maire qui a administré la commune pendant 48 ans.

Le projet est en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès sa finalisation.



Pont route de Bagnols

Le Conseil Général du Gard a programmé la rénovation du pont de Chusclan au 4ème trimestre 2020. Pour ce faire, il sera fermé à la circulation durant cette période, seul un passage piétonnier permettra de le traverser.

Systeme alertes CEDRALIS

La commune informe les nouveaux arrivants ou les personnes ne recevant pas les messages d'alerte téléphonique de venir s'inscrire en Mairie, afin de bénéficier du Système d'Alerte et d'Informations aux populations en cas de risques

naturels, chimiques, radiologiques ou sanitaires. Pour cela remplir le formulaire «Système CEDRALIS de télé-alerte»

Renseignement :
- Par téléphone : 04 66 90 14 10

- Par courriel : mairie@chusclan.fr
- En vous présentant à l'accueil de la mairie
- En téléchargeant sur le site de la mairie : le formulaire «Système CEDRALIS de télé-alerte», et en nous le retournant.

ECOLE

Grâce à la mobilisation du personnel municipal, de la Directrice de l'Ecole, des enseignants et des parents d'élèves, nous avons pu répondre, favorablement aux demandes des familles au fil des décisions gouvernementales successives.

A compter du 11 mai, 30 enfants ont repris l'école.

A compter du 2 juin 2020, se fut 50 enfants répartis dans 7 groupes, Puis au 22 juin 2020, 80 enfants .

Ces derniers ont pu bénéficier tout au long de la journée de temps d'enseignement ainsi que d'activités ludiques, encadrés par 3 enseignants et 4 agents municipaux détachés à temps plein par la Mairie.

Je remercie vivement tous les acteurs et en particulier les Agents

Municipaux pour leur investissement qui a permis que nos écoliers puissent reprendre le chemin de l'école dans les meilleures conditions.

Ces dernières ne pouvant être réunies pour assurer les accueils de loisirs périscolaires, en concertation avec l'ensemble des acteurs, nous avons dû, avec beaucoup de regrets,

nous résoudre à restreindre l'accès exclusivement à la restauration scolaire aux 20 enfants des personnels prioritaires.

Chusclan est déterminé à offrir à chaque enfant un environnement propice aux apprentissages et à l'épanouissement de sa personnalité et poursuivra cette quête.



LE RDV DES TOUTS PETITS À LA MÉDIATHÈQUE

A compter du 1er septembre 2020, la Médiathèque Saint Augustin proposera des ateliers d'éveil hebdomadaires au travers notamment des lectures de contes sélectionnées, de découvertes de comptines et musicales.

Ces ateliers réservés aux plus petits, non encore scolarisés, accompagnés de « nounou, tata, papa, maman, mamie, papi... » seront des moments de partage ludiques et conviviaux.

La Médiathèque ouvrira ses portes sur un ou plusieurs créneaux réservés, en fonction du nombre

de participants, afin que nos petits chusclanais en profitent pleinement. La planification de ce nouveau service, afférente au jour et aux heures de ces rencontres, sera établie en fonction du nombre de participants et arrêtée définitivement le 26/08/2020.

Les préinscriptions obligatoires sont ouvertes jusqu'au 20/08/2020 inclus auprès d'Aline FABRE à la Médiathèque durant les horaires d'ouvertures, et en dehors des horaires d'ouvertures, par téléphone au 04.66.39.07.53 ou par mail mediatheque@chusclan.fr.

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter Monsieur Michel BOUCHARD, Conseiller Municipal en charge de la Petite Enfance, par téléphone au 06 71 06 85 76 , ou par email à : bouchard.michel3@wanadoo.fr

Pour le bon déroulement de ces moments, chaque semaine une confirmation de participation auprès d'Aline FABRE sera mise en place.

Nous sommes impatients d'entendre les rires et les voix de nos petits chusclanais résonner dans les murs de notre belle Médiathèque.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.) CHUSCLAN

La prévention, notre priorité

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a décidé l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce D.I.C.R.I.M. présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.



Le maire de Chusclan

LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE :

-  Inondation
-  Neige / Verglas
-  Tempête
-  Rupture de barrage
-  Feux de forêts
-  Séisme
-  Transport de matières dangereuses
-  Pandémie
-  Canicule
-  Grand froid

LES ARRÊTÉS PORTANT RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE (CatNat)

- 4 arrêtés CatNat **Inondation**
- 1 arrêté CatNat **Phénomène lié à l'atmosphère**



LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des **vents forts à violents** se produisent sur une large zone géographique.

Ce phénomène peut avoir des **conséquences graves sur la population, les biens** (chutes d'objets divers (toitures, cheminées, grues, chapiteaux, etc.), détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports, etc...) **et l'environnement** (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation,...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

-  Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobilier de jardin, objets divers).
-  Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).
-  Fermez les portes et les volets.
-  Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

PENDANT

-  Dans la mesure du possible restez chez vous.
-  Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.
-  N'intervenez pas sur les toitures.
-  Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.
-  Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

APRÈS

-  Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
-  Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs (évitiez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux).



Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux.



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Les **chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes** sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C.

Elles peuvent entraîner **la formation de phénomènes glissants** sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des **conséquences graves pour la population** (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures, etc.), **les biens et la vie quotidienne** (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches...).



LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Le risque T.M.D. est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations** (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Confinez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche.



Ne fumez pas. Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

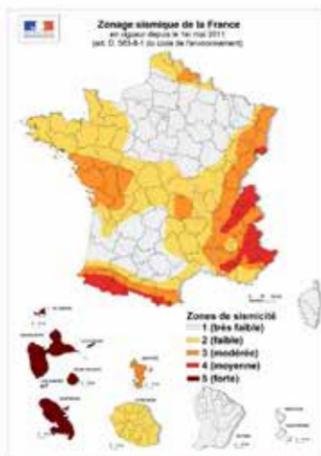


LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme, ou tremblement de terre, est une **secousse du sol due aux mouvements des plaques tectoniques**.

Selon leur intensité et leur durée, les séismes peuvent causer **des dégâts importants et mettre en danger des vies** ainsi que générer des pertes économiques et des difficultés de communication.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Abritez-vous loin des fenêtres.



À l'extérieur, éloignez-vous des constructions, lignes électriques.



Après la secousse, **coupez les réseaux, ne fumez pas.**



Dès que vous le pouvez, **rejoignez un point de rassemblement.**

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE GRAND FROID

Le risque de Grand Froid est lié à la survenue de températures atteignant des **valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières du département concerné et s'étalant sur plusieurs jours**. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes météorologiques dangereux : formation de verglas et de glace, chutes de neige, pollution atmosphérique etc.

Ces périodes de Grand Froid ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (hypothermie, aggravation des pathologies et des maladies infectieuses, intoxication par le monoxyde de carbone...), **les biens et la vie quotidienne** (gel des réseaux électrique, des conduites d'alimentation, coupure de la circulation ferroviaire, aérienne, etc.).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Protégez vos canalisations et compteur d'eau.



Évitez de vous déplacer.



Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.



Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, composez le 115 (n° d'urgence).

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Le préfet
à

Destinataires *in fine*

Nîmes, le **27 NOV. 2020**

Service Environnement et Forêt
Unité Forêt/DFCI
Affaire suivie par : Christophe CHANTEPY
Tél. : 04.66.62.64.44
ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr

**Objet : Risque incendie de forêt et obligations légales
de débroussaillage (OLD)**

Dans mon courrier en date du 26 janvier 2018 et mon rappel du 12 février 2019, j'ai demandé à la précédente équipe municipale de mettre en place une stratégie d'information et de contrôle des obligations légales de débroussaillage (OLD). J'avais demandé au maire de prendre une délibération sur ce sujet dont la responsabilité incombe à la commune.

Conformément à ma demande, vous avez inscrit à l'ordre du jour d'un conseil municipal cette stratégie d'information et de contrôle des obligations légales de débroussaillage et m'en avez fait parvenir le compte rendu ou une délibération.

L'été 2019 a vu le département du Gard sévèrement touché par les incendies de végétation. Avec 16 habitations détruites et le décès en service d'un pilote de tracker, le bilan a été dramatique. Si la saison feux de forêt 2020 a été plutôt clémente pour le Gard (150 ha de forêt brûlés, 1 habitation détruite), le département voisin des Bouches du Rhône a eu lui un bilan très sévère avec 1 450 ha de forêt brûlés, plus de 2000 personnes évacuées, ainsi que des habitations, des entreprises et des véhicules détruits.

Aussi, la prise en compte du risque d'incendie doit rester l'une de vos préoccupations majeures au cours de ce mandat, en termes d'aménagement du territoire et de sécurisation de vos administrés.

Parmi les mesures à prendre, les obligations légales de débroussaillage (OLD) ont démontré leur importance pour la protection des personnes et des biens lors de chaque grand incendie. Je tiens à souligner l'engagement pris par la grande majorité des communes du Gard sur ce sujet. 88 % de ces dernières ont validé une stratégie de mise en œuvre du débroussaillage obligatoire.

Je vous rappelle que l'article L.134-7 du code forestier confie au maire le **contrôle de l'exécution** des obligations de débroussailler. Il prévoit que **vous devez mettre en demeure** les personnes concernées en cas de non-exécution. Aussi je vous demande de mettre à profit la période hivernale actuelle, propice pour les travaux de débroussaillage, pour non seulement informer vos administrés, mais également **poursuivre les actions de contrôle** afin d'inciter les particuliers à exécuter les travaux indispensables à leur propre sécurité.

L'inaction peut conduire à engager votre responsabilité en cas de sinistre. Je serai amené régulièrement à vous demander l'état d'avancement des démarches entreprises dans votre commune. Un bilan départemental et par commune est rendu public chaque année.

89, rue Weber - 30907 NIMES CEDEX 2
Tél : 04 66 62 62 00 - Fax : 04 66 23 28 79 - www.gard.gouv.fr

Conscient des difficultés que vous pouvez rencontrer dans l'exercice du contrôle des obligations de débroussaillage, j'ai demandé aux services de la DDTM de se tenir à votre disposition pour vous apporter un appui méthodologique.

Une boîte à outils est ainsi accessible sur le site internet de l'État dans le Gard : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

Vous y trouverez divers éléments, notamment des diaporamas directement utilisables en réunion publique et une cartographie des secteurs soumis aux OLD. Vous trouverez en annexe une liste de sites internet d'information et de communication sur ce sujet.

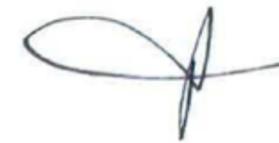
Je souligne que, pour faciliter les travaux, il est possible pour les particuliers de brûler les branchages issus du débroussaillage obligatoire. Il s'agit d'une dérogation à l'interdiction générale de brûler les déchets verts. Il convient néanmoins de laisser sécher ces branchages sur une période suffisamment longue, de telle sorte que leur incinération dégage le moins de particules fines possible. Les particules émises par les feux de végétation sont en effet une source importante de pollution de l'air.

Je vous informe également que, dans plusieurs communes de notre département, je poursuis la mise en œuvre, par l'intermédiaire de la DDTM, du contrôle de l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Les communes qui ont progressé en matière de débroussaillage obligatoire se félicitent souvent des impacts positifs : sentiment de sécurité, ouverture du paysage. En dépit des contraintes que le débroussaillage fait peser sur certains citoyens, la capacité du maire à améliorer la sécurité de tous les habitants peut être valorisée en fin de mandat.

Je vous remercie de votre implication pour la mise en sécurité de vos concitoyens par rapport au risque d'incendie de végétation.

Le Préfet,


Didier LAUGA

Site internet de l'État dans le Gard :
<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

Outils mis à disposition :

- diaporama de présentation en réunion publique de la réglementation relative au débroussaillage,
- cartographie dynamique permettant de localiser les secteurs soumis aux obligations légales de débroussaillage,
- note sur le débroussaillage obligatoire sur la propriété d'autrui
- arrêté préfectoral du 08 janvier 2013 fixant les modalités de la mise en œuvre du débroussaillage en précisant les prescriptions techniques à respecter,
- courriers types (lettre afin de pénétrer chez autrui pour effectuer le débroussaillage, arrêté de mise en demeure...),
- foire aux questions,
- schémas d'illustration,
-

De plus, une plaquette relative aux bonnes pratiques du débroussaillage est accessible sur le site internet du conseil départemental : <http://www.gard.fr/au-quotidien/votre-commune/prevention-incendie.html>

Le site suivant peut également vous apporter de nombreux éléments sur le sujet : <http://www.prevention-incendie-foret.com/connaitre-les-regles/debroussaillage>

CHUSCL' EN FORME Chuscl'en Forme

Le lancement de notre année sportive s'est déroulé à l'occasion de la 1ère Journée des Assos qui a eu lieu sous un beau soleil le samedi 5 septembre 2020 dans le parc Pontal.

A cette occasion, le bureau a pu présenter aux différents visiteurs ses activités avec des démonstrations de gym et de pilâtes proposées par nos intervenantes, ainsi que répondre à leurs questions. On peut dire que cette journée fut un succès puisque nous avons ce jour-là quasiment rempli tous nos cours !

Ce sont 61 adhérent(e)s qui se sont inscrit(e)s pour cette année, quelques-uns de moins que les années précédentes, mais crise sanitaire oblige, nous avons dû limiter le nombre de personnes présentes à chaque cours. En effet, ces derniers ont pu reprendre avec un protocole sanitaire strict mis en place en collaboration avec la mairie (distanciation entre les participants, masque en arrivant et en quittant le cours, pas de prêt de matériel, gel hydroalcoolique).

Malheureusement toutes ces mesures n'ont pu empêcher l'arrêt des cours après deux mois de pratique : depuis le 28 octobre

et la décision du Chef d'Etat de reconfiner le pays, les sports collectifs en intérieur sont à l'arrêt jusqu'à une date inconnue à ce jour.

Nous restons cependant optimistes quant à une reprise de notre pratique sportive courant janvier. Nous souhaitons pour l'heure aux membres de notre association de garder espoir en des jours meilleurs, car il faut avant tout penser à protéger les autres et à se protéger.

Tous nos vœux à tous pour la future année, qui ne peut qu'être meilleure à bien des égards !



Les Amis de Gicon et du Patrimoine



Drôle d'année que cette année 2020 qui a coupé les ailes de tous les projets ; par exemple celles de la fête médiévale prévue au château, le 13 Juillet.



Par contre la 22e édition des Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre, a été maintenue (thème : patrimoine et éducation). Malgré la Covid-19 et de surcroît un temps plus que maussade, la fréquentation n'a pas été aussi rare que nous ne le craignons, puisque 115 personnes, sur les 2 jours, ont visité les salles. L'atelier d'écriture avec plume et calame, organisé dans la salle de dégustation a suscité l'intérêt de nombreux adolescents tandis que différents jeux pratiqués au Moyen-Age étaient présentés dans la salle du Tinel.



Vingt-trois personnes ont visité la médiathèque où l'Association la Belle Epoque était venue exposer instruments, livres et photos de l'école et des écoliers d'autrefois.

A l'issue de ces journées l'association a dû déposer l'une des fenêtres de la tour de garde ouest, endommagée pour la énième fois, a constaté le délitement de l'enduit qui relie la porte sud du Tinel à la maçonnerie ainsi qu'un trou apparu à côté du fenestron à gauche de ladite porte. En octobre



Gérard Fabre a attiré notre attention sur l'état du cabanon situé à côté des bassins de décantation. Les pierres des pieds-droits ayant été volées, l'I.P.N. qui soutient le toit se trouve grandement fragilisé.



Le 21 septembre, les salles du château ont été ouvertes, le matin, pour l'Association Déclit-Image de Villeneuve dont les membres, après la séance photos ont déjeuné à la ferme.

Le mardi 6 octobre la médiathèque a dû être ouverte à 14h pour une visite guidée du village par Chantal Béjuit qui accompagnait une association d'Orange. Visite qu'elle avait déjà assurée dans le cadre des visites organisées par l'Agglo le 24 août à 18h30.

Les Amis de Gicon ont bien sûr participé, le samedi 5 septembre, à la Journée des Associations qui, elle aussi, a souffert de la Covid-19.

Prenez soin de vous et meilleure année nouvelle.





Infos de Chusclan

Le précédent article avait été écrit alors que nous venions d'être déconfinés : liberté retrouvée d'aller où bon nous semblait, même si le port du masque était obligatoire selon les endroits. Cette fois, nous voici reconfinés et la situation est grave, sur le plan national mais aussi au village ; la maladie progresse et a déjà atteint certains habitants du village ou leurs proches. Alors que Noël se profile à l'horizon, nous ne savons même pas si nous pourrions le passer en famille!

Bien entendu, dans ces conditions, notre loto de Noël n'est pas envisageable: c'est un moment familial et convivial que nous ne pourrions partager ensemble cette année; croyez nous en sommes désolés ! Et par là même, c'est une source de revenus très importante pour subvenir aux besoins de nos petits protégés Burkinabés dont nous voilà privés ; nous avions dans l'idée de lancer une tombola mais le reconfinement a tué le projet dans l'œuf ; peut-être pourrions nous le lancer à la fin de ce confinement : entre Noël et Jour de l'An ? En Janvier?...l'avenir nous le dira.

Nous avons cessé également nos séances de kits, bien avancées, heureusement avec plus de 700 kits qui attendent d'être envoyés par conteneur en Afrique ; le seul évènement que nous avons pu conserver est notre assemblée générale qui a eu lieu le 25 septembre à la salle du stade avec toutes les précautions nécessaires : masques, gel hydroalcoolique et distanciation. A cette occasion, nous remercions tout particulièrement Monsieur le Maire de nous avoir fait l'honneur de sa présence ainsi

que certains de nos fidèles ainés qui n'ont pas eu peur de braver le virus pour venir nous soutenir !!!



Infos du Burkina Faso

Sur place, outre la CoVid-19, le pays vit toujours sous la menace terroriste, principalement dans le Nord (frontière du Mali) et l'Est. Mathias, notre correspondant là-bas, a dû déménager nos filleules à Kaya, plus éloignée des affrontements afin d'assurer leur sécurité et leur permettre de continuer leur scolarité !



Nous avons 10 jeunes filles au collège (dont celle en 3ème a réussi son BEPC) et 5 au lycée : Alice et Jacqueline ont eu leur BAC.



Un grand bravo à elles d'avoir réussi leurs examens dans un contexte si compliqué et stressant ! Lycée et collège vont réouvrir cette année à Pissila ; nos filleules pourront y revenir.

Pour la rentrée 2020, nous aurons 7 filles au collège et 6 au lycée ; celle qui était en FAC aura, hélas, eu une année blanche. Les 2 filles qui ont eu leur BAC désirent poursuivre des études de droit. Nous leur souhaitons de réussir là aussi!! Celle qui a eu un bébé a son diplôme pour enseigner.

Que soient ici remerciés chaleureusement tous ceux qui, par leur participation, d'une manière ou d'une autre, nous ont permis d'obtenir ces résultats auprès de nos filleules qui vont ainsi pouvoir accéder à la vie active et mener une vie décente.

En parallèle, nous accompagnons 2 écoles primaires : celle de Kiemna n'ouvrira pas cette année mais nous pourrions continuer à suivre les élèves de Diassa où nous recruterons nos prochaines filleules.

A noter que depuis, l'action menée par notre association, le nombre d'élèves filles à l'école est passé de 20% à 50 %.

Tous cela montre que notre action au Burkina Faso est loin d'être inutile et que les efforts que nous faisons sont rendus au centuple par les réussites humaines de ces dizaines de jeunes filles qui peuvent accéder à un enseignement et par la suite un métier et à toutes ces mamans qui viennent accoucher en maternité en toute sécurité depuis le don d'un kit de vêtements et savon .

La générosité et la solidarité ne s'arrêtent pas à nos frontières....

En attendant des jours meilleurs, toute l'équipe d'Entre Chusclan et Pissila vous recommande de bien vous protéger et de passer de très joyeuses Fêtes.

En ce début d'année 2020, l'APE a organisé son traditionnel loto ainsi qu'une vente de chocolat pour Pâques auprès des parents d'élèves.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves pour leur investissement et leur dynamisme.

Le nouveau bureau sera élu en octobre 2020 aussi nous en profitons pour leur souhaiter une excellente année à venir !!!





Tennis Club Chusclan



Apéritif dinatoire du tennis à Carré Vin avec Jean Philippe

collectifs, enfants et adultes, n'étaient pas autorisés ni les matchs en double.

A partir du 2 juin sont autorisés, sous conditions, les simples et les doubles avec obligation de respect des règles de distanciation sociale,

d'hygiène (chaque joueur doit disposer de son propre gel hydro alcoolique) et de matériel (chacun a ses propres balles marquées). Seuls les cours adultes ont pu reprendre début juin.

La volonté du club est de pouvoir reprendre les cours enfants en phase 3 du déconfinement si les nouvelles consignes s'assouplissent pour permettre de jouer dans des conditions correctes. Dans la mesure du possible une prolongation des cours pourra être proposée. Un affichage a été mis en place sur les courts pour rappeler les différentes consignes. Le club a mis à disposition du matériel de

désinfection sur les courts.

Nous sommes conscients des difficultés de l'ensemble de ces restrictions et nous espérons un retour rapide à la normale. Nous prévoyons de proposer une journée portes ouvertes pour venir découvrir le tennis et s'inscrire (ou se ré-inscrire) le mercredi 2 septembre.

L'ensemble des membres du bureau souhaite vous retrouver dès le début du mois de septembre pour démarrer une nouvelle saison dans de meilleures conditions, et vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Nous ne pouvons terminer sans avoir une pensée pour Louis, notre Maire, qui nous a quitté si brusquement. Féru de tennis, dont il était connaisseur grâce à l'une de ses filles, très bonne joueuse de tennis et qu'il accompagnait, enfant, sur les courts de tennis de la région lors de ses compétitions, il a toujours eu une écoute attentive à la vie de notre club, à ses besoins. Grâce à lui et aux membres de son conseil, nous avons toujours pu compter sur la municipalité pour nous accompagner dans notre développement et nos projets afin de donner au village un club accessible, ouvert et bien équipé. Nous aurons toujours en souvenir, sa disponibilité, sa gentillesse et son envie de doter son village du meilleur.

La situation sanitaire est très mal tombée pour le tennis car survenue dans la période où le plus grand nombre de manifestations étaient prévues (tournoi de double, rencontres intervillages, stages de tennis, tournois enfants et adultes, tournoi interne...).

Le club a toutefois pu commencer dès fin mai une reprise très progressive du tennis. Comme pour un nombre restreint de fédérations sportives, la FFT a permis une réouverture mais avec un protocole très strict que nous devons suivre, avec une reprise en plusieurs phases.

Dans la première phase les cours



Open Sud 2020 – 1/2 finale

Cèze Danse



C'est avec un grand enthousiasme, et quelques 40 danseurs que nous avons débuté la saison 2020/2021 de Cèze Danse.

Les mesures sanitaires préconisées pour cette période si particulière ont été mises en place et nous remercions notre professeur Laste et l'ensemble des adhérents de les avoir suivies scrupuleusement.

Les cours de Rock et Salsa ont rencontré un vif succès, les cours niveaux avancés ont affiché complet.

Malgré l'enthousiasme suscité par l'évènement Tango organisé les 25 et 26 juillet dernier, les stages proposés par Eva et Julien (<https://evajulientango.jimdofree.com>) et la pratique qui affichait complet, les cours de Tango Argentin n'ont pas pu être mis en place, nous les proposerons à nouveau pour la prochaine saison, ainsi que le cours de Swing.

A ce jour, ce n'est pas avant le 20 janvier 2021 que les cours pourront reprendre. Tous les cours annulés en raison du COVID seront rattrapés ou, en cas

d'impossibilité remboursés. Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année dansantes !

A noter sur vos agendas que la soirée annuelle de l'association aura lieu le samedi 29 mai 2021...



Les cours et horaires sont :

- ROCK inter et avancé : Mercredi 18H30 – 19H30
- ROCK débutant : Jeudi 18H30 – 19H30
- SALSA débutant : Jeudi 19H30 – 20H30
- Salsa inter et avancé : Jeudi 20H30 – 10H30

Contact :

- cezedanse@gmail.com
- 06 74 19 16 48 / 06 23 72 13 17
- Facebook : Cèze Danse
- Site internet : cezedanse.fr



Les Pattes Actives

Après un printemps confiné, c'est avec un grand enthousiasme, que les 56 marcheurs et 41 coureurs ont débuté la saison 2020/2021.

Les marcheurs se rassemblent le mardi matin pour une marche dynamique



et le samedi matin pour les personnes appréciant une marche plus tranquille.

Les coureurs se retrouvent le mardi, jeudi soir et dimanche matin pour une sortie d'une à deux heures.

Les pattes actives ont participé :

- à la journée des associations
- à la journée de nettoyage de la planète
- à l'organisation d'Octobre rose en balisant les circuits et le village.



- à la vente des brioches pour l'UNAPEI

Malheureusement la 2nde vague de l'épidémie du Covid nous a contraint d'arrêter nos activités.



Une décision sera prise ultérieurement pour savoir si on peut organiser « La randonnée des Rois » fin janvier et le trail le 16 mai 2021.

Les Pattes actives vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année, une heureuse année 2021 en pleine santé. Prenez soin de vous !

p.marie.the@hotmail.fr



CLUB TAURIN LOU MISTRAOU

Au Club Taurin l'année 2020 avait fort bien commencé ;

Tout d'abord, une soirée à Cheval Passion, pour assister au gala des Crinières d'Or .Les adhérents sont rentrés charmés par la beauté du spectacle.

A suivi la soirée de l'assemblée générale, avec le partage de la galette des Rois. Joyeuse soirée qui a fini en musique avec la visite de nos amis de la Peña du Midi, pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

Devait s'ensuivre notre soirée projection et nos premières sorties, hélas stoppées par l'arrivée du Coronavirus.

A ce jour, nous avons dû annuler, à regret, notre journée souvenir Raymond Testi ainsi que nos différentes sorties en raisons des mesures sanitaires. Selon les évènements à venir, nous relancerons nos activités. Il nous tarde de nous retrouver.

Le Club Taurin tient à rendre hommage à Louis Chinieu. Durant ses mandats et depuis la renaissance du club, il a toujours été à nos côtés pour soutenir et encourager nos actions. Afeciona , lui-même et membre du club, il partageait notre Passion. Il a mis à disposition les aides municipales nécessaires pour mener à bien nos projets. Gramaci Louis ! A dessias

Le club a également eu la tristesse de perdre d'autres membres : Pierre Bouzon (notre fidèle technicien) Simone Uso, Georges Benedetto ainsi que plusieurs parents de nos adhérents. Sincères Condoléances à toutes ces familles

Le temps passe ... nous souhaitons bonne chance à la nouvelle équipe en place à la Mairie, en espérant qu'elle soutienne la dynamique de notre Club, cher à de nombreux Chusclanais

Nous vous souhaitons un bel été !



Ensemble Vocal Monticant

Et oui, cette année a été compliqué pour tout le monde. Nous avons pu pratiquer quelques cours de chants, dans les mesures sanitaires recommandées.

Toutes nos manifestations, comme celles des autres associations, ont été annulées et nous en sommes peinés.

Pour l'année 2021, nous espérons pouvoir effectuer toutes nos activités, comme le printemps des chorales en Avril, notre participation aux vendanges de l'histoire en octobre, le concert autour de l'orgue en novembre dans notre belle église et le chant de la Marseillaise pour la cérémonie du 11 novembre.

L'ensemble vocal souhaite que tous les Chusclanais et Chusclanaises se portent bien. Prenez bien soin de vous tous et toutes.

Choralement,
La présidente, le bureau, les adhérents.



Sociétés de Chasse

' Lettre à Louis '

'On s'est connu sur les bancs de l'école primaire de la commune qui nous a vu grandir, partager quelques passions (foot, chasse) les expéditions chez les verts de Saint-Etienne après nos journées de travail, les copines et beaucoup de moments inoubliables.

Depuis de nombreuses années, tu étais maire de notre commune, passionné par ton métier de vigneron, le vin, les oliviers, ta charcuterie (pâté, saucisson...), la chasse aux merles à l'affût.

Tu as toujours pris tes cartes à la société de chasse 'L'ESPERANCE' ainsi que celle du groupement des

chasseurs de sangliers, bien que tu ne viennes à aucune battue.

Chaque fois que les sociétés de chasse ont fait appel à toi, tu leur as répondu présent...

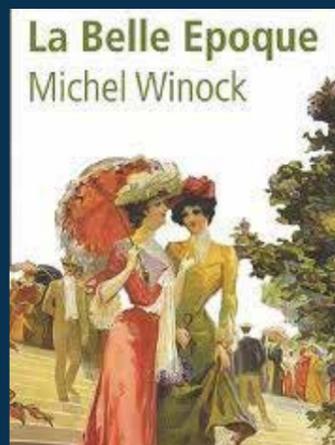
Alors bravo et merci pour tout LOUIS. Tu nous manqueras.'

Les Chasseurs de ton village.



”

L'effort de tout un groupe de chasseurs parti en fumée... à cause d'individus inconscients des conséquences qui auraient pu voir toute la colline partir en feu - Bravo imbéciles !!!



La Belle Epoque

* Printemps 2021 : Repas de l'amitié. Sortie avec au programme la Gastronomie du Vercors

* Juin 2021 : Fête des Mères et des Pères

* Automne 2021 : Sortie avec au programme le train de l'Ardèche et le village de Désaignes

* 11 Novembre 2021 : Repas suivi d'un loto

Les différentes dates de repas et sorties vous seront communiquées dès que nous aurons le feu vert des différentes instances et que nous serons sortis de l'urgence sanitaire

En attendant essayez de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout faites attention à vous

Amicalement

Le Club La Belle Epoque

Nous espérons organiser notre Assemblée Générale en Février 2021 avec appel à cotisations qui sera cette année exceptionnellement de 10€ afin de compenser toutes les activités que nous avons été dans l'obligation d'annuler.

Entrons dans leur danse

Cette année 2020 a vu arriver un virus venu de Chine, qui malheureusement, a fait de nombreuses victimes sur toute la planète.

Le repas annuel de notre association, prévu le 14 Mars dernier a dû être annulé.

Il en a été de même pour le marché artisanal qui devait avoir lieu le 17 Mai.

Pourrons-nous assurer les marchés nocturnes de Goudargues où nous allons tous les vendredis de juillet et août de 17 heures à 24 heures ? Rien n'est moins sûr !

NE NOUS LAISSONS PAS ABATTRE et PASSONS AUX CHOSES POSITIVES !!

En ce début d'année nous avons pu virer sur notre compte bancaire à KOUPELA une somme très importante pour permettre à Noëlie, notre correspondante,

- d'acheter et faire installer deux moulins à grains (comme celui installé sur la commune de Quintokoulga).
Ce sont les femmes des communes de TENGSOBGO et NAKANBA, et alentours, qui bénéficieront de ces moulins.



Comme il faut **AIDER** et non **ASSISTER**, nous avons demandé aux habitants des 2 villages de prendre à leur charge le coût de la construction des bâtiments devant abriter ces moulins, ce qui a été fait.

- d'acheter 10 machines à coudre qui seront installées dans la Commune de ANDEMTENGA, dont la population avec les villages alentours s'élève à 70.000 habitants et où il n'y a aucun centre de formation professionnelle.

- d'acheter du lait pour les enfants malnutris fréquentant le dispensaire, et aussi pour les enfants des villages de brousse où Noëlie va dispenser des soins plusieurs fois par semaine.

- et de faire installer l'eau dans un dispensaire.



MARCHE de NOEL

La date du 29 NOVEMBRE 2020, a été retenue pour le second MARCHE DE NOEL de l'Association.

Ce sont plus de 30 exposants qui vous accueilleront.
Animations pour enfants (selon météo) : structure gonflable, balade à poneys du Val de Cèze.
Les majorettes Les Florentines seront présentes en début d'après-midi.

Comme l'an passé, nous espérons vous y voir très nombreux !

SITUATION au BURKINA

Les Djihadistes sévissent toujours sur le territoire Burkinabé et de nombreux morts sont à déplorer.

La bibliothèque du collège de Pissila a été incendiée pour la seconde fois.

Les femmes qui, apeurées par les attaques de djihadistes, avaient quitté leurs villages, n'y sont toujours pas retournées, et séjournent toujours à Pissila.

Comme pendant la période des cultures les femmes n'étaient pas dans leur village, il n'y a pas eu de récolte, et l'année prochaine s'annonce très difficile.



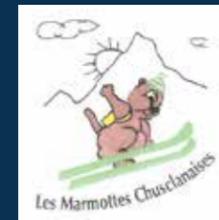
POUR NOUS JOINDRE :

Entrons dans leur Danse

70 Impasse des Oliviers
30200 CHUSCLAN
07.60.75.86.20
entronsdansleurdanse30200@orange.fr
www.entronsdansleurdanse.com



Les Marmottes Chusclanaises



Pas le temps de dire « ouf ! » que ça y est, le printemps est là et notre saison de ski déjà écoulée.

Trop courte hélas avec la neige qui tombe en retard. Nous avons démarré notre 1er sortie en janvier seulement mais qu'importe, les Marmottes sont toujours là, fidèles amies des sorties du samedi. Les rendez-vous sur le parking à 5h30 du matin ne leur font pas peur ! Toujours aussi radieuses et heureuses ! Marcheurs, skieurs, qu'importe, c'est le bonheur qui l'emporte !



Elles sont en moyenne 40 Marmottes par sortie à venir remplir le bus qui les conduit aux stations des Alpes. Sauf pépin sur la route, 2h30 suffisent pour rejoindre les sommets.

Nous avons parfois quelques désagréments en cours de route comme ce fut le cas lors de notre destination aux 7 LAUX. A cause des intempéries, notre bus a dû faire plusieurs tours dans un rond point à GRENOBLE avant de pouvoir trouver une station voulant bien nous accueillir, beaucoup ayant fermé au dernier moment, à cause d'abondantes

chutes de neiges. Notre bus a alors bifurqué vers la station de CHAMROUSSE, où, malgré un vent glacial, les Marmottes ont pu skier toute la journée pour finir autour d'un bon vin chaud bien mérité !

Mais tout ceci est très vite oublié une fois les skis aux pieds ! On dévale les pentes en toute insouciance et tant pis pour les petits bobos et tracas !

Le soir avant de remonter dans le bus, c'est le moment du goûter, on



Si notre saison s'est parfaitement déroulée, la suite a malheureusement été moins joyeuse car notre village a été endeuillé par la perte brutale de notre maire Louis CHINIEU qui ne manquait pas de demander à la 1ère occasion des nouvelles de la dernière sortie effectuée ainsi que des conditions d'enneigement rencontrées.

Merci Monsieur le Maire de nous avoir permis de passer ces bons moments d'amitié et de convivialité au sein de notre association qui participe à son niveau, au bien vivre dans notre charmante commune de Chusclan.

se raconte les petites anecdotes de la journée et puis on fait la photo !

Merci à toutes les Marmottes pour leur confiance, leur gentillesse et leur sourire, avec qui nous avons plaisir à partager notre passion pour la montagne !



Les cours ont pris fin pour nous avec l'arrivée du confinement, mi mars mais il n'a pas tué notre créativité. Aussi nos adhérents ont pu faire de ce moment difficile quelque chose de positif en continuant à créer chez eux avec d'autres matériaux que la terre. Nous avons pu échanger les réalisations via les réseaux sociaux.

Les cours ont repris le 8 juin en respectant les protocoles sanitaires

afin de ne mettre personne en danger. Ils se poursuivront exceptionnellement en juillet et août, avec des horaires différents (de 9h à 12h le lundi, mardi, mercredi et jeudi).

« Le bon sens de la vie humaine nous montre que la vie humaine est courte, et qu'il faut mieux faire de notre court passage sur terre quelque chose d'utile pour soi et pour les autres. » Dalai Lama

Nous mettons l'accent dans ce bulletin, sur les différents modes de cuisson que nous avons essayés à l'atelier.



BASSE TEMPERATURE



(980°C- 1100°C)

Rend les poteries en faïences imperméables, elle donne aussi la couleur et l'aspect.

CRIN DE CHEVAL



(900°C)

On dépose le crin ou des plumes sur la pièce chaude qui laissent leurs empreintes.

HAUTE TEMPERATURE



(1200°C-1400°C)

Est utilisée sur le grès et les porcelaines, elle rend les poteries imperméables à l'eau en fermant les pores de la terre par vitrification.



CHLORURE FERRIQUE



(630°C)

On verse sur la pièce cuite du chlorure ferrique après on rajoute du sucre, ou du sel, des plumes, des ongles, etc., Se cuit dans une gazette d'aluminium et dans un four à Raku.

RAKU NU



(1000°C)

Contrairement au Raku, l'email appliqué sur la pièce n'est pas destiné à y rester et se détache après cuisson.

OBVARA



(950°C)

La pièce est plongée dans un mélange d'eau, de la farine, de la levure et du sucre et après dans l'eau.

CUISSON PRIMITIVE



(900°C-1000°C) ou à la fosse : les pièces sont posées sur une feuille de papier, on les arrose de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre. On referme le papier, on met des branchages puis les pièces, puis des journaux avec du bois et de nouveau des branchages, on maintient le feu pendant 4h minimum.

OBVARA



(950°C)

La pièce est plongée dans un mélange d'eau, de la farine, de la levure et du sucre et après dans l'eau.

TIERRA NEGRA



(927°C-1010°C)

Pour cette technique, il faut appliquer une sigillée sur la pièce déjà cuite et après cuire dans une gazette.

RAKU



(1000°C)

Les pièces incandescentes peuvent être enfumées, trempées dans l'eau, brûlées ou laissées à l'air libre. Elles subissent un choc thermique important faisant craqueler l'émail.



Tarifs

125€ le trimestre + 25€ d'adhésion annuelle pour 6h de cours par semaine max. (terre et émaux en supplément)
Cartes cadeau à votre disposition ; 6 cours de 3h pour 72€
(demi pack de terre gratuit)

Horaires

Adultes : lundi mardi & jeudi de 14h30 à 20h30 - Enfants mercredi

Infos et contacts : www.terre-et-formes.jimbo.com

Maria WALTZ : 06.31.15.93.22 – Maison des arts : 04.66.82.84.34



Atelier SCULPT'Art

Un début d'année qui s'annonçait prometteur avec plein de projet en perspective notamment un stage de terre sigilée à CARSAN, notre 2ème vernissage à CHUSCLAN, pour lequel nous avons beaucoup œuvré pour préparer une belle EXPO !

En janvier nous avons déménagé pour un week-end chez nos amis Françoise et Jean qui nous ont accueillis très chaleureusement pour la 2ème année consécutive dans leur jolie demeure à Carmes. Le temps d'un week-end de travail studieux mais dans la bonne humeur, nous avons réalisé des pièces sous la tutelle de Jean, sans qui nous n'aurions pu ambitionner un tel niveau de pratique. Nous avons beaucoup appris et les résultats sont bluffants !

Et puis d'un coup il a fallu fermer l'atelier du jour au lendemain. Pas facile quand on a des de pièces en cours de réalisation. Alors on s'est organisé pour récupérer terre et matériel et chacun a pu sculpter à son domicile.

Mais pas question de se laisser abattre, puisque dès la fin du confinement, nous avons organisé notre 1ère cuisson RAKU.

Il a fallu émailler les pièces avant de les enfourner.

Laisser chauffer le four jusqu'à 1000° pendant environ 1 heure, sortir les pièces encore incandescentes à l'aide de grosses pinces métalliques et les déposer dans de grosses malles en fer dans lesquelles nous avons allumé un brasier.



On a ensuite refermé les malles pour laisser enfumer les pièces pendant 20 mn.

Enfin, il a fallu sortir les pièces des malles toujours à l'aide des pinces, les refroidir puis les gratter pour enlever les salissures et découvrir le résultat obtenu... toujours surprenant !

Quelle belle journée !!





SYNDICAT DES VIGNERONS DE CHUSCLAN

Cette 22ème édition sera dédiée à notre maire Louis Chinieu, ardent défenseur de son terroir et de la manifestation des Vendanges de l'Histoire à laquelle il a toujours accordé sa confiance. Merci.



1998



2018



2004



2018



2012



2019



CHUSCLAN



Vendanges de l'Histoire

2020



10 & 11 octobre

VENTE DE VIN
DÉGUSTATION
VENDANGE A L'ANCIENNE



VOITURES de COLLECTION

ARTISANAT

PRODUITS du TERROIR

JEUX D'ANTAN
EXPOSITIONS



Fête du Terroir & Traditions Vigneronnes

Fête organisée par le Syndicat des Vignerons de Chusclan



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

AGENDA

AOÛT

- 01.02. Ball Trap
Société de Chasse de l'Espérance
- 22. Concert Factory Wall
au Parc Pontal - *Mairie de Chusclan*
- 24. Histoire de Clochers
devant la Mairie - *Provence Occitane*

OCTOBRE

- 3. Hommage à Louis Chinieu
Mairie de Chusclan
- 10.11 22e Vendanges
de l'Histoire
Syndicat des Vignerons de Chusclan
- 17. Début des vacances scolaires
de Toussaint

18. Arbre de Noël
Mairie de Chusclan

19. Début des vacances
scolaires de fin d'année

SEPTEMBRE

- 1. Rentrée Scolaire
- 2. Journée Portes Ouvertes
Tennis Club de Chusclan
- 5. Forum des Associations
Mairie de Chusclan
- 19. World Clean Up Day
Rando nettoyage
- 19.20. Portes Ouvertes
Chateau de Gicon
Journées Européennes du Patrimoine

NOVEMBRE

- 02. Fin des vacances scolaires
de Toussaint
- 11. Repas de l'amitié
La Belle Epoque
- 11. Cérémonie du 11 novembre
Mairie de Chusclan
- 29. Marché de Noël
Entrons dans leur Danse

DÉCEMBRE

